

# Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

## Quelques explications sur le budget 2023 de la MRC

Chaque année, les comptes de taxes municipales sont acheminés aux citoyens et une partie de cette taxe sert à payer les services rendus par la MRC.

### Mieux comprendre le rôle de la MRC

Tout d'abord, il est important de comprendre que la MRC a comme mission d'offrir des services aux municipalités et aux citoyens. Certains services sont confiés aux MRC directement par le gouvernement du Québec (comme l'aménagement du territoire et l'évaluation foncière par exemple), alors que d'autres services ont été mis en place pour répondre à un besoin exprimé par les municipalités.

Pour répondre aux besoins des municipalités, la MRC propose la mise en commun des ressources. Pour vous donner un exemple, en 2022, la MRC a créé le Service de Ressources humaines (RH). Les municipalités ont désormais accès à trois ressources spécialisées en RH sous le mode utilisateur-payeur. Ce service a permis aux municipalités qui ne pouvaient se payer le salaire d'une conseillère en RH, de répondre à leur besoin de recrutement de personnel.



### Le budget 2023



En 2023, le budget de la MRC a atteint les 24 millions. Ça semble énorme, mais il faut se rappeler que la MRC de Bellechasse est l'une des MRC comptant le plus grand nombre de municipalités et a la chance d'avoir une population en pleine croissance. Nous sommes maintenant près de 39 000 habitants.

Une part importante de notre budget est consacrée au Service de gestion des matières résiduelles. C'est ce Service qui gère la collecte et le traitement des déchets et qui opère le lieu d'enfouissement technique à Armagh. En 2023, le budget du Service GMR a augmenté de 18 % par rapport à 2022.

Voici des éléments expliquant cette hausse :

### Hausse des frais d'achat des équipements

Le territoire de la MRC est vaste et nous avons besoin de plusieurs camions de collecte pour couvrir l'entièreté du territoire. Saviez-vous qu'un camion de collecte coûtait 306 000\$ en 2020 et qu'il en coûte désormais plus de 400 000\$ en 2023?

### **Hausse des frais de carburant**

Avec une flotte importante de camions, vous devinez que la hausse des frais de carburant a eu un impact important sur le budget. En 2022, les frais de carburant ont connu une hausse de 55 % passant de 480 000\$ à 745 000\$ annuellement. Bien évidemment, nous suivons de près le développement du marché des camions électriques. Ce marché commence à se développer, alors nous analyserons cette possibilité au courant des prochaines années et nous opterons pour la solution la plus avantageuse.

### **Baisse de la contribution financière provenant du gouvernement du Québec**

Le gouvernement souhaite que les MRC et autres exploitants de site d'enfouissement cessent d'enfouir les matières organiques et pour ce faire, il diminue l'argent versé annuellement pour la gestion des matières résiduelles tant qu'une méthode de traitement de la matière organique ne sera pas déployée à l'ensemble de notre population. En 2023 et 2024, la MRC mettra en place une méthode de traitement de la matière organique. Ce projet vous sera présenté dans les prochains mois.

### **Information importante en lien avec la collecte des matières résiduelles**



Nous sommes actuellement à revoir certains trajets de collecte des déchets et du recyclage (bac vert et bac bleu). Il est donc possible que nos heures de collecte changent.

Les jours de collecte restent les mêmes. Aucun changement au calendrier!

Nous vous rappelons que vous devez mettre votre bac au chemin le soir précédent la collecte. Nos camions peuvent passer très tôt le matin ou même en après-midi.

**Le Service de Sécurité incendie de la MRC vous rappelle que : « changement d'heure rime avec avertisseur! »**

Au printemps, c'est le changement d'heure. N'oubliez pas d'en profiter pour vérifier vos avertisseurs de fumée et changer les piles au besoin. **Votre sécurité est celle de vos proches est en jeu. Il n'y a pas de risque à prendre.**